

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 18 décembre 2024

Extrait du registre des délibérations

n° 2024-12-18-08

Date de la convocation
12/12/2024
Convoqués : 23
Présents : 13
Représentés : 4
Absents : 6
OBJET :
Finances
—
Subvention exceptionnelle en solidarité avec Mayotte

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corrinne ROSE, Annie COCHET, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Frédéric PINOIT, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR et Céline TAMPIGNY

Étaient représentés : Nicolas BLIN par Maryse-Corrinne ROSE, Catherine CATHELY-WANTIEZ par Pierre DURAND, Richard BENOIT par Sonia DOUAY et Edith DELBEY par Annie COCHET

Étaient absentes excusées : Marylène FRANZ et Marie-Hélène MARCEL

Étaient absents non excusés : Paulo MARCELO, Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN et Tristan ROUSSEL DASSONVILLE

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

Le samedi 14 décembre, un cyclone exceptionnel a dévasté l'archipel de Mayotte, faisant de nombreux morts et blessés, des dégâts énormes et ravageant totalement, l'habitat précaire qui concerne plus d'un tiers de la population.

Suite à cette catastrophe, L'AMF a lancé un appel aux maires à verser des dons à la Protection civile.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle en solidarité avec la population de Mayotte.

Il indique deux montants possibles pour cette subvention : 3 000 € ou 6 000 €.

Il propose au Conseil Municipal de voter afin de fixer le montant de cette subvention exceptionnelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de vote pour une subvention de 3 000 € : 2 – Messieurs Frédéric PINOIT et Jean-Noël LECOINTE
Nombre de vote pour une subvention de 6 000 € : 15 – Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Maryse-Corrinne ROSE, Annie COCHET, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Patrick BERMOND, Vincent DAINE, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Céline TAMPIGNY, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Richard BENOIT et Edith DELBEY

Décide :

- D'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 6 000 € en solidarité avec l'archipel de Mayotte,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE

Le Maire
Pierre DURAND

